

# MONSIEUR LE PRÉSIDENT, UN CRÉDIT D'IMPÔT COMMUNICATION, QUOI QU'IL (N') EN COÛTE (PAS)...

**La confiance nourrit la croissance qui finance la communication qui amplifie la croissance et la confiance...  
Quand la croissance est à - 10 et que la confiance est au plus mal, la relance de l'économie devient vitale  
et la communication un levier indispensable !**

Le 12 mars à 20h00, face à la propagation du Covid-19, vous avez fait, Monsieur le Président un choix fort et courageux « *La santé des Français, quoi qu'il en coûte* (à l'État !) ». Ce « *quoi qu'il en coûte* », vous l'avez assumé avec votre gouvernement en mettant en place pour les entreprises le chômage partiel le plus généreux au monde et en demandant aux banques d'octroyer des prêts (PGE) que vous avez garantis à des niveaux jamais vus.

Le 14 juin, vous avez ouvert une nouvelle étape pour que la reprise s'accélère avec des entreprises qui se remettent à pleinement travailler et des consommateurs à consommer. Le message était clair : le pays doit « se remettre au boulot vite et bien » sinon le chômage partiel se transformera en chômage tout court et les prêts aux entreprises deviendront de nouvelles dettes pour l'État.

Les entrepreneurs de PME que nous sommes ont évidemment porté vos choix dans l'intérêt de notre Nation, en assumant et en gérant les conséquences pour leurs entreprises et leurs salariés. À la crise sanitaire s'additionne maintenant la crise économique. Le secteur de la communication au sens large, constitué majoritairement de TPE et PME, est et sera particulièrement exposé et très impacté.

La crise sanitaire, le confinement, le déconfinement, les annonces économiques anxiogènes, les débats (stériles) sur le « monde d'après » versus le « monde d'avant » – alors que le véritable sujet est le monde de maintenant – ont déstabilisé fortement les entreprises, toutes les entreprises sans exception, et laissé leurs salariés en proie au doute. **Il faut absolument empêcher l'installation durable de ce climat en permettant aux 4,5 millions<sup>(1)</sup> d'entreprises du secteur privé d'envoyer au plus vite des signaux rassurants, positifs et constructifs à leurs clients et fournisseurs sans oublier les 30 millions de salariés<sup>(2)</sup> de France, tous étant des consommateurs à reconquérir.**

**La Communication avec un grand C ne doit pas être la variable d'ajustement de cette crise mais au contraire, être considérée comme l'investissement le plus rapide à mettre en place pour soutenir la consommation et recréer confiance et envie. C'est un investissement à rentabilité rapide (1€ investi = 7,85€ de PIB générés<sup>(3)</sup>) et qui nourrit par ruissellement un éco-système en grand danger (la culture, le tourisme, les médias, le sport ...).**

Madame la députée Aurore Bergé a proposé un projet de Crédit d'Impôt sur les investissements publicitaires qui avait le mérite d'essayer de casser l'équation maudite : crise = moins de communication = reprise plus lente.

Nous, entrepreneurs de PME dans le marketing, la communication, l'événementiel et la production audiovisuelle – constamment en lien avec les annonceurs, la presse, les diffuseurs, les intermittents, les free-lances, les artistes, les artisans – regrettons que votre gouvernement ait enterré aussi rapidement le projet de Madame Bergé, laissant entendre par cette décision que la communication n'était ni utile, ni nécessaire.

Nous nous permettons, Monsieur le Président, de vous écrire pour vous demander non seulement de faire rouvrir ce dossier mais d'aller encore beaucoup plus loin. Le Crédit d'Impôt Publicitaire doit devenir **un Crédit d'Impôt Communication**, mis en place **dès la rentrée**, le plus vaste, le plus large et le plus simple possible :

**Toute entreprise qui investit dans sa communication, externe comme interne, doit pouvoir bénéficier de ce crédit d'impôt, et ce, quelle que soit la taille de l'entreprise – de l'artisan à la société cotée, de la start-up au groupe industriel, du commerçant au distributeur – et quels que soient le mode et le support de communication choisis – pub, promo, PLV, événementiel, RP, digital, TV, édition publicitaire, presse, radio, réseaux sociaux ...**

Nous n'avons et vous n'avez pas le temps de mettre en œuvre des projets complexes où il faudrait tracer ceux qui peuvent et ceux qui ne peuvent pas avoir droit à ce Crédit d'Impôt. La période n'est ni au lobbying, ni au corporatisme mais à l'unité et l'efficacité. **Il faut agir maintenant avec un dispositif simple et vertueux** profitant autant au commerçant du Cantal qui a besoin d'un nouveau site marchand, qu'à l'industriel savoyard reconverti dans le Made In France, qui doit le faire savoir, qu'au constructeur automobile qui veut exposer son offre électrique ou au groupe de luxe qui veut partager ses ambitions sociétales. **Peu importe le chiffre d'affaires, la taille de l'entreprise, nous devons tous avoir le même objectif : faire vite redémarrer la machine et renouer avec la croissance pour tous.**

Les entreprises ont été exemplaires durant la crise sanitaire. Faites leur confiance en adoptant une mesure simple comme le **Crédit d'Impôt Communication** dont elles sauront faire bon usage !

Monsieur le Président, vous nous avez appelés à être libres et responsables. Vous ne vous formaliserez donc pas que **deux entrepreneurs indépendants**, qui aiment leur pays, leurs entreprises et leurs métiers, se permettent de s'adresser à vous directement. Notre démarche n'a pas d'autres objectifs que de véhiculer une conviction puissante : **nous avons tous besoin de ce Crédit d'Impôt Communication, afin de se réinscrire dans un cercle économique vertueux, relancer la consommation, diffuser de l'énergie positive et irriguer financièrement tout un éco-système...** Quoi qu'il n'en coûtera pas au pays puisque générateur de « valeurs ».

Très humblement et respectueusement.

Fabienne Filliole

Lionel Roques

Contact relations presse  
YUCATAN 01 53 63 27 27

GROUPE AFLUENS •

GROUPE FRANCO AMERICAN  
UNE VOIE À PART

1. Derniers chiffres de l'INSEE : + de 4 495 300 entreprises en France avec un volume de création toujours en hausse.  
2. Source INSEE 2018 : 30 261 486 actifs en France métropolitaine dont 20 millions dans le secteur privé.  
3. Source : Enquête Deloitte/WFA/AACC/UDA/UDECAM, janvier 2017.